



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2025 - 26

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'An Deux Mille Vingt Cinq, le 12 juin à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 18

Quorum : **16**

Date de convocation : 12 juin 2025

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLÉ Jean-Michel - Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur FÉVRIER Albert – Maire de Ladon
- Madame DESNOUES Véronique - Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Monsieur BRICHARD Gérard – Maire de Desmots
- Madame BATAILLE Muriel – Maire de Tournois
- Monsieur HARDOUIN Patrick – Maire de Neuville aux Bois
- Madame MELZASSARD Corinne – Conseillère municipale de Château-Renard
- Monsieur TURPIN Joël – Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur RIVIERE William – Maire de La Neuville sur Essonne
- Madame LEVY Véronique – Maire d'Aulnay la Rivière
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre - Conseiller Départemental

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|------------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DURANT-GABORIT Anne | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur DEMAUMONT Franck | à | Monsieur TURPIN Joël |
| - Monsieur CHOUIN Stéphane | à | Monsieur PELLÉ Jean-Michel |
| - Monsieur LARCHERON Gérard | à | Monsieur FÉVRIER Albert |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Madame MARTIN Valérie |

Etaient absents et excusés :

Madame AUVRAY Chantal -- - Madame FLEURY Line

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Madame la Présidente rappelle que Le Conseil d'Administration adopte tout au long de l'année des délibérations de création, modification ou suppression d'emplois qui modifient le tableau des effectifs des emplois permanents.

Dans ces conditions et pour des raisons de transparence et de saine prévision budgétaire, il apparaît indispensable de disposer d'un tableau reprenant l'ensemble des emplois permanents du Centre de Gestion du Loiret.

La modification du tableau des effectifs proposée prend en compte les éléments suivants :

- Création d'un poste sur le cadre d'emplois des rédacteurs ou des adjoints administratifs à temps complet pour le recrutement d'un agent responsable de la mission instances médicales ;
- Création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe pour permettre la stagiarisation d'une secrétaire de mairie itinérante.

Le tableau des effectifs se présenterait comme suit :

Filière Administrative	Cat	Durée	Nb. postes	Nb. agents
Administrateur (cadre d'emploi pour recrutement)	A	35H	1	0
Attaché hors classe	A	35H	1	0
Attaché hors classe ou attaché	A	35H	1	0
Attaché principal	A	35H	3	3
Attaché	A	35H	4	4
Rédacteur principal de 1ère classe	B	35H	4	3
Rédacteur principal de 2ème classe	B	35H	2	1
Rédacteur	B	35H	5	3
Rédacteur (cadre d'emploi pour recrutement SGM)	B	35H	1	0
Rédacteur ou adj. Adm. (cadre d'emploi recrutement resp. instances médicales)	B/A	35H	1	0
Adjoint Administratif principal de 1ère classe	C	35H	14	12
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	35H	7	4
Adjoint Administratif	C	35H	4	2
Directeur Général des Services de 150 000 à 400 000 hab	A	35H	1	1
Directeur Général Adjoint de 150 000 à 400 000 hab	A	35H	1	1
Sous-total Administratif			50	34

Filière-Technique			Nb. postes	Nb. agents	
Ingénieur-principal	A	35H	1	1	
Technicien-principal-de-1ère-classe	B	35H	3	2	
Technicien-principal-de-2ème-classe	B	35H	2	2	
Technicien	B	35H	1	1	
Sous-total-Technique			7	6	
Filière-Culturelle		Cat.	Durée	Nb. postes	Nb. agents
Assistant-de-conservation	B	35H	1	1	
Sous-total-Culturelle			1	1	
Filière-Médico-sociale		Cat.	Durée	Nb. postes	Nb. agents
Médecin-hors-classe	A	35H	1	0	
Médecin-hors-classe	A	21H	2	0	
Médecin-hors-classe	A	14H	2	1	
Médecin-hors-classe	A	7H	2	2	
Infirmière-de-soins-hors-classe	A	35H	1	1	
Infirmière-en-soins-généraux-de-classe-normale	A	35H	2	2	
Sous-total-médico-sociale			10	6	
TOTAL			68	47	

Approuvé à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 19 juin 2025

La Présidente



Florence GALZIN

Envoyé en préfecture le 23/06/2025

Reçu en préfecture le 23/06/2025

Publié le



ID : 045-284500261-20250619-DEL2025_26-DE